



Assemblée générale

Distr. LIMITÉE
27 janvier 1999

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

Comité spécial sur l'élaboration d'une convention contre la criminalité transnationale organisée

Première session
Vienne, 19-29 janvier 1999

Projet d'ordre du jour provisoire et d'organisation des travaux

1. Ouverture de la deuxième session du Comité spécial.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen du projet de convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, en particulier des articles 1 à 3.
4. Examen de l'instrument juridique international additionnel contre le trafic de femmes et d'enfants.
5. Adoption du rapport du Comité spécial sur les travaux de sa deuxième session.

Annexe

Projet d'organisation des travaux de la deuxième session du Comité spécial sur l'élaboration d'une convention contre la criminalité transnationale organisée, qui doit se tenir à Vienne, du 8 au 12 mars 1999

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Plénière</i>
<i>Lundi 8 mars</i>	10 heures-13 heures	1	Ouverture de la deuxième session du Comité spécial
		2	Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
		3	Examen du projet de convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, en particulier des articles 1 à 3
	15 heures-18 heures	3	Poursuite du débat
<i>Du mardi 9 mars au jeudi 11 mars</i>	10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures	3	Poursuite et clôture du débat
<i>Vendredi 12 mars</i>	10 heures-13 heures	4	Examen de l'instrument juridique international additionnel contre le trafic de femmes et d'enfants
		4	Poursuite et clôture du débat
		5	Examen et adoption du rapport du Comité spécial sur les travaux de sa deuxième session